

COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE
(Vaucluse)

---oo0oo---

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 JUIN 2026

Le cinq juin deux mille vingt-six, à 18 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf de Gadagne, régulièrement convoqué le 29 mai 2026, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Franck AIMADIEU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : M. Christophe ALLIES, Mme Isabelle ALLISON, Mme Valérie AUBERT, M. Alain BEAUMONT, Mme Coralie CEAGLIO, Mme Catherine CHANSEL, Mme Marielle FABRE, Mme Stéphanie FLOURY, M. Jean-Marc GEREN, M. Olivier GRAS, M. Jean-Franck JAWAIN, Mme Martine NECTOUX, M. Stéphan POYNARD, M. Guillaume RAOUX, Mme Pascale ROLLAND, Mme Alexandra VILLAIN.

Absents excusés :

M. François BERUD, Mme Sandra BEZY, Mme Corinne CANO, M. Fabio GATTO, M. Carmine GOGLIA, Mme Aude LECLERC, M. Thierry MAUSSAN, M. Matthieu MARIA, M. Joël MILLE, M. Cédric ROSOLI.

Procurations :

M. François BERUD a donné procuration à M. Christophe ALLIES ;
Mme Sandra BEZY a donné procuration à M. Guillaume RAOUX ;
Mme Corinne CANO a donné procuration à Mme Pascale ROLLAND ;
M. Fabio GATTO a donné procuration à Mme Alexandra VILLAIN ;
M. Carmine GOGLIA a donné procuration à M. Jean-Marc GEREN ;
Mme Aude LECLERC a donné procuration à Mme Coralie CEAGLIO ;
M. Thierry MAUSSAN a donné procuration à M. Franck AIMADIEU ;
M. Matthieu MARIA a donné procuration à Mme Marielle FABRE ;
M. Joël MILLE a donné procuration à M. Stéphan POYNARD ;
M. Cédric ROSOLI a donné procuration à M. Olivier GRAS.

Le quorum (au moins 14 conseillers présents) est atteint.

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

Mme Valérie AUBERT a été nommée secrétaire de séance.

Séance du 5 JUIN 2026

OBJET : Désignation des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-2,
Vu le Code Electoral et notamment ses articles L 289, R 138 et R141,
Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,
Vu l'arrêté préfectoral du 19 mai 2026 relatif aux modes de scrutin et au nombre de délégués et suppléants à désigner,

Considérant que le nombre de délégués et de suppléants à élire au sein du conseil municipal de Châteauneuf de Gadagne est respectivement de 15 et de 5,

Considérant que l'élection des délégués et des suppléants se fait au scrutin secret de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel,

Considérant que le bureau électoral est composé par les 2 membres du conseil municipal les plus âgés et par les 2 membres présents les plus jeunes à l'ouverture du scrutin,

Considérant le dépôt de trois listes :

- Vivons Gadagne (15 noms) : Christophe ALLIES, Jean Marc GEREN, Isabelle ALLISON, Fabio GATTO, Stéphanie FLOURY, Franck AIMADIEU, Aude LECLERC, Alexandra VILLAIN, Thierry MAUSSAN, Valérie AUBERT Carmine GOGLIA, Pascale ROLLAND, Stéphan POYNARD, Martine NECTOUX, Matthieu MARIA
- Gadagne Autrement (3 noms) : Corinne CANO, Guillaume RAOUX, Sandra BEZY
- Unis pour notre village (1 nom) : Olivier GRAS

Le bureau, présidé par le Maire, comprend 4 membres :

- Les deux membres présents les plus âgés, à savoir Mme Martine NECTOUX, Mme Catherine CHANSEL,
- Les deux membres présents les plus jeunes, à savoir Mme Stéphanie FLOURY et Mme Alexandra VILLAIN,
- Le secrétariat est assuré par Mme Valérie AUBERT.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote, sans débat et au scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 27
- Bulletins blancs ou nuls 0
- Suffrages exprimés : 27

La liste « Vivons Gadagne » a obtenu 22 voix, la liste « Gadagne Autrement » 3 voix et la liste « Unis pour notre village » 2 voix.

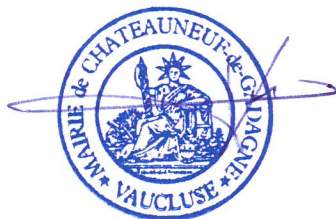
- Sont donc délégués : Christophe ALLIES, Jean Marc GEREN, Isabelle ALLISON, Fabio GATTO, Stéphanie FLOURY, Franck AIMADIEU, Aude LECLERC, Alexandra VILLAIN, Thierry MAUSSAN, Valérie AUBERT Carmine GOGLIA, Pascale ROLLAND (Vivons Gadagne), Corinne CANO, Guillaume RAOUX (Gadagne Autrement), Olivier GRAS (Unis pour notre village),
- Sont donc suppléants : Stéphan POYNARD, Martine NECTOUX, Matthieu MARIA (Vivons Gadagne)

Pour extrait conforme
Au registre sont les signatures

Affiché le 11/06/2026
Publié sur le site internet le 11/06/2026
Certifié exécutoire le 11/06/2026

Le Maire,
Franck AIMADIEU

Le secrétaire de séance



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400364-20260605-del2026-36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/06/2026